



## Lettre ouverte à Monsieur le Professeur Bricaire

Lettre ouverte à Monsieur le Professeur Bricaire, suite à l'émission LE TELEPHONE SONNE, sur France Inter, animée par Pierre Weill le mardi 21 avril 2015.

Monsieur Bricaire,

Nous vous avons écouté avec une grande attention ce mardi 21 avril sur France inter, dans l'émission « Le téléphone sonne », où vous étiez confronté à Michèle Rivasi, députée européenne d'Europe Ecologie.

Vos prises de position extrémistes en faveur du « tout vaccination » et la condescendance avec laquelle vous traitez ceux qui ne partagent pas votre point de vue nous amènent à vous interpellier, nous qui sommes victimes des effets indésirables induits par certains vaccins ou certains composants de ces vaccins. Nous réagissons donc à certains de vos propos.

*Mme Rivasi : C'est un scandale. Dans la mesure où on a une obligation vaccinale, je trouve que là c'est de la vente forcée. Parce que quand vous ne trouvez pas de DTP tout seul, vous êtes obligé d'avoir un hexavalent (et il y a plein de gens qui ne savent pas que dans l'hexavalent, il y a l'hépatite B, qui n'est pas obligatoire).*

*M. Bricaire : mais nécessaire.*

*Mme Rivasi : mais nécessaire, c'est aux parents à juger !*

*M. Bricaire : non ce n'est pas aux parents à juger. (...) Ce qui est scandaleux c'est de lutter contre la vaccination et en particulier quand vous êtes député ; moi je trouve que c'est quand même dommage qu'on fasse passer des messages qui gênent à l'interprétation d'une utilisation correcte des vaccins en France.*

**Respecter la loi, Monsieur Bricaire, c'est important !** Seule la vaccination contre diphtérie, tétanos et polio est obligatoire. Un vaccin doit répondre à cette obligation. Et sans aluminium, comme cela était le cas avant juin 2008.

**Respecter les élus du peuple, Monsieur Bricaire, c'est important !** Mme Rivasi a exprimé clairement sa position : « Moi, je vaccine mes enfants sur le DTP. (...) Je ne suis pas anti-vaccination. (...) Il n'a jamais été question de supprimer la vaccination Pourquoi caricaturer et déformer systématiquement les propos de ceux qui émettent des critiques à l'égard de la vaccination ?

**Respecter le rôle des parents, Monsieur Bricaire, c'est important !** Vous avez réussi à persuader quelques députés de faire voter un amendement à la loi de santé autorisant la vaccination des adolescents en dépit de l'opposition des parents. Manifestement, les vaccinations contre l'hépatite B et le papillomavirus (Gardasil) sont visées. Vos arguments en faveur de telle ou telle vaccination sont-ils si faibles que vous craigniez que les parents ne vous suivent pas ? Ou pensez-vous que, en-dehors de vous-même et de quelques-uns de vos collègues, les français sont incapables de réfléchir ?

*M. Weill : l'auditeur évoquait le risque de Sclérose en Plaques à la suite d'un vaccin.*

*M. Bricaire : ce sont des rumeurs qui sont colportées et non démontrées, il faut là aussi être très clair.*

**Respecter la démarche scientifique sur le lien Sclérose En Plaques (SEP) - vaccin contre l'hépatite B, Monsieur Bricaire, c'est important !** Vous avez le droit de dire qu'il n'y a pas consensus sur la question. Mais vous n'avez pas le droit d'omettre des opinions différentes des vôtres. Cela est malhonnête vis-à-vis des auditeurs de France Inter.

Mme Bachelot, alors ministre de la santé, colporte-t-elle des rumeurs lorsqu'[elle reconnaît le lien](#) entre des SEP survenues chez des pompiers volontaires et la vaccination contre l'hépatite B ?

Avez-vous oublié l'étude cas-contrôle de Hernan ? Il a retrouvé un risque accru de survenue de SEP dans les trois années suivant une vaccination contre l'HB. Préférez-vous ne retenir que les études précédentes, financées par l'industrie pharmaceutique, qui n'ont pas trouvé de risque particulier ? Peut-être avez-vous oublié que ces études ne surveillaient que l'année suivant la vaccination ?

Avez-vous oublié l'étude américaine GEIER D.A. et coll. « *A case-control study of serious autoimmune adverse events following hepatitis B immunization* ». *Autoimmunity*. 2005, 38(4): 295-301?

Les Pr Bégaud (spécialiste en pharmaco-épidémiologie, directeur de l'unité INSERM 657, et ancien vice-président de la commission de pharmacovigilance de l'Agence du médicament) et Costagliola (experte en pharmaco-épidémiologie et

épidémiologie clinique, directrice de recherches à l'INSERM) colportent-ils aussi des rumeurs lorsqu'ils écrivent dans [le rapport sur la surveillance et la promotion du bon usage du médicament en France](#) remis à Marisol Touraine en juillet 2014 : « la notification d'un millier de cas d'atteintes démyélinisantes de tous types chez des adultes a créé une situation de crise sanitaire majeure décrédibilisant la campagne initiée en 1994, rendant extrêmement difficile son repositionnement et introduisant une méfiance tenace de l'opinion vis-à-vis de toute vaccination » ? Vous rappelez-vous que ce même [Pr Bégaud admettait que](#) « dans certains cas notifiés, il est difficile de croire au hasard. Il existe en effet un certain nombre de cas de scléroses en plaques qui semblent liées au vaccin HB » ?

Peut-être auriez-vous pu parler aussi de [l'étude de Dominique Le Houézec](#) (2015) qui identifie, à partir de deux sources de données, celles du système national d'Assurance-maladie (CNAM) et du système de pharmacovigilance de l'ANSM (Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé), une augmentation de 65 % des cas de scléroses en plaques (SEP) dans les deux années suivant la campagne de vaccination de masse contre l'hépatite B ?

*Mme Rivasi : Pourquoi pousse-t-on les jeunes filles à se faire vacciner avec le Gardasil alors qu'il y a plein d'effets secondaires ?*

*M. Bricaire : Non. Aucun effet secondaire. Si vous considérez que le cancer du col de l'utérus n'est rien, alors oui on peut s'abstenir de vacciner.*

*Mme Rivasi : mais il y a le frottis vaginal !*

*M. Bricaire : c'est trop tard !*

### **Respecter le principe de précaution vis-à-vis du Gardasil, Monsieur Bricaire, c'est important !**

Vous savez que le cancer du col de l'utérus est un cancer de faible incidence (1 000 décès estimés en 2011, soit 0,7 % de l'ensemble des décès par cancer - INCA 2011). Vous savez aussi que « le frottis de dépistage est le meilleur moyen de lutter contre le cancer du col de l'utérus » (Assurance Maladie - 2013), et que « la mise en place d'un dépistage organisé dans certains pays d'Europe du Nord a permis de réduire l'incidence et la mortalité du cancer du col de 80% » (HCSP 2007).

Vous ne pouvez ignorer non plus que des effets indésirables graves sont imputés à ce vaccin. Leur nombre réel est en hausse de 71% sur la période septembre 2011 - septembre 2013, par rapport à la période novembre 2006 - septembre 2011, selon le dernier rapport de l'Agence du Médicament (2014).

La généralisation du Gardasil, comme cela a été annoncé début 2014, aurait un coût pour la sécurité sociale de 926 M° d'euros sur 3 ans.

Vous pouvez retrouver tous ces éléments de manière détaillée [ICI](#) ou [ICI](#), Monsieur Bricaire. Si vous analysez réellement cette vaccination au regard de la balance bénéfico-risque qui est votre outil de mesure, le doute ne vous saisit-il pas ? Vous rappelez-vous que le doute fait partie de toute démarche scientifique ?

*M. Bricaire : L'aluminium il y en a dans bien d'autres produits que dans le vaccin et dans les vaccins s'il y en a une quantité infime absolument infime, c'est rien à côté de toute la consommation d'aluminium que nous avons tous. (...) Il ne va pas dans le cerveau, cela n'a jamais été démontré.*

**Respecter la démarche scientifique au sujet de l'aluminium utilisé comme adjuvant vaccinal, Monsieur Bricaire, c'est important !** Il est tout d'abord absurde de comparer deux modes de pénétration aussi différents que l'ingestion et la vaccination. Par la vaccination, vous faites pénétrer un produit neurotoxique directement dans l'organisme, en franchissant ainsi les barrières naturelles de l'organisme. Ensuite, nous vous conseillons d'étudier précisément ce que peuvent écrire certains de vos confrères sur [les effets délétères de cet adjuvant](#). Enfin, concernant la pénétration de cet aluminium vaccinal dans le cerveau, n'hésitez pas à consulter vos collègues de l'Académie de médecine, qui écrivent dans leur rapport de juin 2012 : « Cinétique de l'aluminium vaccinal chez l'animal. Extrapolation à l'homme. La concentration d'Al<sup>26</sup> va en décroissant : rein> rate> foie> cœur> ganglions> cerveau. (...) ». Ceci a aussi été confirmé par les travaux des Pr Gherardi et Authier (Unité INSERM U955).

*M. Bricaire : Les travaux de Monsieur Gherardi ne sont pas sérieux. Ce n'est pas parce qu'ils sont financés par le ministère de la santé qu'ils sont sérieux.*

**Respecter vos collègues chercheurs de l'INSERM, Monsieur Bricaire, c'est important, même si vous n'êtes pas d'accord avec eux !** Vous connaissez sans doute le Pr Yehuda Shoenfeld ? Il est le plus éminent spécialiste international dans le domaine des maladies auto-immunes. Il s'appuie sur les travaux menés par les Pr Gherardi et Authier : « La maladie post-vaccinale la plus étudiée est peut-être le syndrome de myofasciite à macrophages (MFM), pour lequel un lien de cause à effet a été clairement établi. La MFM est une maladie du système immunitaire signalée pour la première fois en France par Gherardi et al. Elle est provoquée par un dépôt d'aluminium, utilisé comme adjuvant dans différents vaccins, ce qui déclenche une maladie musculaire liée au système immunitaire » (2010). Vous connaissez peut-être Orphanet, portail de référence sur les maladies rares et les médicaments orphelins, mené par un

consortium d'une quarantaine de pays et coordonné par une équipe française de l'INSERM. Elle intègre dorénavant cette réalité : « *La Myofasciite à Macrophages appartient au groupe de syndromes auto-immuns/inflammatoires induits par les adjuvants (ASIA). Elle est déclenchée (...) par l'injection de vaccins contenant de l'hydroxyde d'aluminium comme adjuvant, et peut survenir jusqu'à 10 ans après la vaccination.* »

**Respecter la justice, Monsieur Bricaire, c'est important !** Pouvez-vous ignorer que le Conseil d'Etat, à 6 reprises depuis novembre 2012, reconnaît le lien aluminium vaccinal – myofasciite à macrophages et établit ainsi une solide jurisprudence ?

*Mme Rivasi : Quels étaient vos liens d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques?*

*M. Bricaire : aucun.*

*M. Bricaire, quelque minutes plus tard : je n'ai pas de lien avec l'industrie pharmaceutique, je travaille avec l'industrie pharmaceutique pour préparer des vaccins.*

*M. Bricaire, quelque temps plus tard : je ne suis pas financé par les laboratoires ! Je travaille avec les laboratoires pour le bien d'un certain nombre d'avancées vaccinales. Et vous avez raison, oui, pour le Prevenar 13 qui est un excellent vaccin, puisque vous voulez, j'ai travaillé avec eux.*

**Respecter la transparence, notamment vis-à-vis des auditeurs de France Inter, Monsieur Bricaire, c'est important !**

Comme le rappelait le Pr Harousseau, Président de la Haute Autorité de Santé, lors du colloque Méd'Océan de 2012 : « *un conflit d'intérêt, c'est un lien avec l'industrie pharmaceutique, positif ou négatif, direct ou indirect, qui est susceptible de modifier son impartialité. (...) A partir du moment où vous avez eu des rapports avec l'industrie pharmaceutique, vous perdez inconsciemment votre objectivité.* »

La santé de la population, la santé des enfants, sont des biens inestimables qui méritent une transparence totale sur le plan des connaissances scientifiques et de l'indépendance réelle de ceux qui se présentent comme des « experts », notamment dans le cadre de la sécurité vaccinale. L'information du public, et le débat démocratique qui l'accompagne, doit s'exercer en toute clarté.

Entendez-vous le Pr Montagnier, virologue et prix Nobel de Médecine, lorsqu'il émet cette critique en 2012 : « *ce sont souvent les adjuvants qui créent ces problèmes de réactions anormales aux vaccins. (...) J'enrage de voir que ce problème est totalement nié pour des intérêts pharmaceutiques, des intérêts politiques* » ?

Monsieur Bricaire,

**Il est logique que la population se détourne d'une politique vaccinale si manifestement sous influence. Et malheureusement, le corollaire en est que la population se détourne aussi de la parole publique. Et cela est très grave.** 200 vaccins sont en voie de développement. Dans ce contexte, penser que la population va les accepter sans réagir est une absurdité.

L'alternative est simple :

- Soit l'adhésion de la population est recherchée, ce qui nécessite une remise à plat du système actuel, avec une volonté de transparence totale et l'application du principe de précaution,
- Soit des mesures coercitives sont prises pour obliger la population à recevoir ces vaccins et nous entrerons alors dans une spirale très dangereuse sur le plan politique.

**RAPPEL :** notre combat concerne la sécurité d'utilisation des vaccins, et uniquement cela. Il est maintenant admis que l'aluminium vaccinal migre dans l'organisme pour s'accumuler dans le cerveau. Cet aluminium est un neurotoxique. Nos demandes : 1) La recherche indépendante doit être financée de manière massive et urgente, de façon à ce que l'on connaisse au plus vite les conséquences de cette accumulation d'aluminium dans le cerveau. 2) Dans l'attente des résultats de ces recherches, la population, et en priorité les malades et leur famille, doit pouvoir bénéficier de vaccins de base sans aluminium, d'autant qu'ils existaient jusqu'en 2008. 3) Pour ces mêmes raisons, il ne saurait être question de généraliser à l'ensemble de la population un vaccin adsorbé sur aluminium.

Didier LAMBERT  
Président E3M  
06 72 41 20 21  
<http://www.asso-e3m.fr>  
[president@asso-e3m.fr](mailto:president@asso-e3m.fr)

Catherine GACHES  
Présidente du REVAHB  
06 11 22 67 40  
<http://www.revahb.fr/>  
[cathy.gaches@sfr.fr](mailto:cathy.gaches@sfr.fr)